

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Les moyens du partage des données scientifiques

Le Conseil scientifique a organisé, avec la DIST, un séminaire sur la donnée scientifique partageable le 11 octobre 2017. Il rappelle que l'accès ouvert aux données et aux publications est essentiel et ouvre d'immenses perspectives. Ce développement d'un accès efficace et pertinent aux données de la recherche, respectueux des spécificités disciplinaires mais restant ouvert à la transdisciplinarité, suppose la mise en place ou le développement de structures IST dédiées à toutes les échelles territoriales, tant au niveau de l'organisme que de chaque Institut.

L'existence et le financement de telles infrastructures, pour permettre à la France d'être au niveau des pays comparables, doivent être pérennes et ne peuvent dépendre des seuls appels d'offre*.

En outre, le rôle essentiel des chercheur.se.s, documentalistes, informaticien.ne.s qui œuvrent de concert sur ces questions, dans ces infrastructures ou dans les unités de recherche, doit être clairement identifié par l'organisme, afin de permettre des recrutements adaptés, et reconnu en termes de carrières. Cela passe en particulier :

- pour les chercheur.se.s, par une prise en compte de ces tâches dans le cadre des évaluations de leur activité par les sections du comité national et dans la perspective des promotions ;
- pour les documentalistes et les informaticien.ne.s, par une identification claire (dans les fiches métiers) de filières de catégorie A pour le traitement de données scientifiques, le développement d'applicatifs à haute valeur ajoutée, ou encore la gestion des questions de confidentialité des données.

Le développement de réseaux de métiers autour des données scientifiques, et de discussions entre ingénieur.e.s, technicien.ne.s et chercheur.se.s autour des questions de métadonnées, est également à encourager.

* L'INIST, le CCSD, Huma-Num, Mathdoc, Progedo, le CDS et bien d'autres illustrent diversement ces mérites de la pérennité et de la stabilité.

Bruno Chaudret Président du Conseil scientifique

Recommandation adoptée le 24 novembre 2017

Votants: 15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention